

le sens contenu dans l'original.—Puis, en outre, on retranche 0. 2 de point pour chaque faute de français.—La somme des points perdus pour chaque partie ne peut jamais dépasser le nombre de points affecté à cette partie: quand on a atteint ce nombre, on passe immédiatement à la partie suivante.

—Pour le *Thème*, on ne divise pas en parties. Les fautes sont notées, à mesure qu'elles se présentent, suivant le tarif indiqué ci-dessous. Quand les fautes se sont accumulées de manière à épuiser le nombre total des points (18), on peut dès lors discontinuer la correction du reste du thème, puisque tous les points sont déjà perdus.

Tarif pour le *Thème*.

Barbarisme—0.8.

Solécisme—0.5.

Barbarisme et solécisme réunis—1.0.

Phrase incomplète, v. g., verbe principal manquant—0.5.

Contresens dans une proposition principale—0.5.

Contresens dans une proposition incidente—0.2.

Obscurité ou amphibologie—0.2.

Latin plat, termes impropres, ou phrases mal construites—0.2.

Ponctuation—0.1 pour chaque faute.

Quant aux autres matières de l'examen le nombre des points a été fixé comme suit: Pour la séance d'Histoire et de Géographie, vingt-huit points, dont dix pour l'Histoire du Canada, et quatre pour la rédaction anglaise de celle-ci;

Pour la séance de Littérature et Rhétorique, vingt points, dont sept pour la Rhétorique, sept pour les Belles-Lettres, et six pour l'Histoire Littéraire:

Pour la Composition Littéraire, trente-six points, dont dix-huit pour le fonds, douze pour la forme, et six pour la correction grammaticale;

Pour la séance de Philosophie intellectuelle et morale, trente points:

Pour la séance de Physique et Chimie, vingt-quatre points, dont quatorze pour la Physique et dix pour la Chimie;

Pour la séance de Mathématiques et Astronomie, vingt-quatre points, dont quinze pour les Mathématiques et neuf pour l'Astronomie:

Pour la séance d'Histoire Naturelle, douze points.

Enfin il a été également arrêté au Congrès des professeurs que, régulièrement, les examens se feraient les mêmes jours dans tous les Collèges affiliés, et que les matières d'examen seraient les mêmes partout. On est même convenu d'une date précise qui est, si nous sommes bien informés, le 18 juin pour l'examen de la présente année académique.

Une modification très-importante a été également adoptée relativement au

concours pour le prix du Prince de Galles. Après la correction faite dans les différents collèges, les devoirs des candidats qui auront conservé les quatre cinquièmes des points et au delà, seront envoyés à Québec, pour y subir un second examen devant des comités choisis parmi les officiers de l'Université et les délégués des différents collèges affiliés. Le candidat qui, après cette révision, aura été reconnu comme le plus fort sur l'ensemble des matières, aura le prix du Prince de Galles. De cette manière toutes les matières des deux examens entreront en ligne de compte, et cette haute récompense cessera d'être comme la couronne privilégiée de la philosophie et de la composition littéraire.

Nouvelles locales.

La santé de M. le Supérieur s'améliore; il a commencé à faire quelques courtes sorties en voiture. Il demeure toujours à l'Hôpital-Général.

Elections de la Congrégation.

Préfet: M. J. St Amant.

1er assistant: M. A. Gosselin.

2nd assistant: M. L. Coulomb.

Secrétaire: M. C. Paradis.

Trésorier: M. Delisle.

Nos confrères du chœur de l'orgue ont répété le jour des Rois la messe de Perrault, exécutée une première fois à Noël. Il y avait accompagnement d'orchestre; le succès a été complet. Nous avons aussi remarqué, dimanche dernier, le chant de l'*Adeste fideles*, exécuté avec beaucoup d'aplomb par nos amis de la Petite Salle.

Société Laval.

Les nombreuses distractions du jour de l'an n'avaient pas permis aux membres de préparer pour dimanche des travaux de longue haleine. Une discussion improvisée a fait les frais de la séance.

M. E. Joncas s'est levé le premier, et, dans un habile plaidoyer, a fait valoir les nombreux titres que les avocats croient avoir à notre reconnaissance. D'après M. Joncas, la profession a d'illustres ancêtres, Moïse aurait été le premier avocat, à raison du procès qu'il soutint devant et contre Pharaon. M. St Amant, qui avait un faible pour la médecine, nous dit que M. Joncas, en énumérant les aïnés des avocats, avait oublié le plus ancien, Satan lui-même, plaidant et gagnant, pour notre malheur, le fameux procès du Paradis terrestre. —Foin d'avocats, vive la médecine! —Telle était la devise de M. St Amant. Les médecins, d'après lui, guérissent

quelquefois, soulagent souvent et consolent toujours; s'il avait pu ajouter: ne tuent jamais.....

M. N. Olivier n'a pas craint de mettre en regard de ces deux professions libérales, le métier de cordonnier, "A moins de marcher sur la tête, a-t-il dit, je défie bien les avocats de courir après les causes et les médecins de distribuer leurs pilules." M. P. Fiset nous a parlé de l'agriculteur avec enthousiasme. Sans l'agriculteur, pas de sécurité, pas de bonheur possible. Car, après tout, l'avocat ne vit pas de factums, pas plus que le médecin de rhubarbe, et le cordonnier de semelles de botte.

Appelée à se prononcer sur l'importance relative de ces divers métiers, professions ou arts, la Société Laval a donné une voix à l'avocat, quatre au cordonnier, huit au médecin, sans doute à cause des services signalés qu'il rend quelquefois aux environs du jour de l'an, et neuf à l'agriculteur.

Les élections se sont faites ensuite: en voici le résultat.

Président: M. J. St Amant.

Vice-Président: M. A. Lévesque.

Secrétaire: M. P. Fiset.

Bibliographie.

Annuaire de l'Institut Canadien de Québec
1880.

Nous avons parcouru avec une véritable jouissance cette excellente brochure. Elle renferme, à part les rapports officiels de l'Institut les travaux suivants:

Première administration de Frontenac, par M. T.-P. Bédard.

La charité catholique à Québec, par M. Ernest Myrand.

L'Eglise, le progrès et la civilisation, par M. l'abbé L.-N. Bégin.

Adresse à Mgr C.-F. Casan.

Réponses.

Le *Canada musical* est toujours attendu avec anxiété et reçu avec bonheur. Nous sommes toujours certains d'y admirer le tact le plus exquis dans le choix des matières et le goût le plus sûr dans les appréciations des artistes et de leurs œuvres. Nous le remercions tout particulièrement des bonnes paroles qu'il sait trouver à l'adresse des élèves du Petit Séminaire de Québec.

L'album des familles a revêtu avec le commencement de la nouvelle année une toilette charmante. Son titre est richement enluminé et ses pages sont ornées de plusieurs gravures. C'est un attrait de plus, bien capable d'accroître encore le succès d'une publication qui mérite à tant de titres l'encouragement d'une grande circulation.